

Fiche Technique : audit environnemental ACE RDC

Objectifs de la mission

Audit environnemental structuré pour sécuriser la conformité, fiabiliser l’exploitation et piloter la performance en RDC.

- Sécuriser les autorisations ACE et démontrer la conformité réglementaire.
- Aligner le système avec ISO 14001 et le PGES (EIES → actions mesurables).
- Fiabiliser la surveillance: métrologie, échantillonnage, traçabilité et preuves.
- Prioriser un plan d’action chiffré pour réduire les risques et optimiser les coûts.
- Améliorer le dialogue avec l’ACE, les bailleurs et les communautés par des éléments factuels.
- Transformer l’audit en outil de pilotage: indicateurs, améliorations continues, décisions tracées.

Résultat attendu: feuille de route priorisée, preuves défendables et trajectoire de conformité durable.

Cible / Bénéficiaires

- Industriels, promoteurs et opérateurs d’infrastructures en RDC.
- Secteurs: mines, énergie, agroalimentaire, BTP, logistique et portuaire.
- Sites soumis à autorisation, EIES/PGES, obligations de suivi et de reporting ACE.
- Directions et équipes: direction générale, QHSE, maintenance, production, achats.
- Parties prenantes mobilisées: laboratoires, sous-traitants, autorités et communautés locales.

Durée de la mission

Durée typique: quelques semaines entre cadrage, collecte, visite de site, analyse et restitution. Accélération ou étalement possibles selon la taille, la complexité des procédés et les jalons ACE.

Phase	Objectif principal	Durée
Cadrage	Définir périmètre, exigences ACE, jalons et responsabilités	Variable (selon site)
Collecte	Rassembler preuves, données et protocoles d’échantillonnage	Variable (selon disponibilité)
Terrain	Vérifications in situ, mesures, entretiens	Variable (selon complexité)
Analyse	Qualifier écarts, chiffrer et prioriser les actions	Variable
Restitution	Arbitrage, feuille de route, préparation du dialogue ACE	Variable

Facteurs d’ajustement: taille et nombre d’unités, complexité procédés, saisonnalité, disponibilité des données/ équipements, jalons réglementaires.

Démarche / Méthodologie

1) Diagnostic initial et collecte de preuves

- Cadrer objectifs, périmètre, responsabilités et jalons.
- Cartographier aspects/impacts: effluents, air, déchets, substances, bruit, sols, biodiversité.
- Consolider études, permis, analyses, certificats, maintenance, urgences.
- Définir protocoles d'échantillonnage et exigences métrologiques.

2) Visites de site, vérifications et mesures

- Observer conditions réelles: confinement, étanchéité, ségrégation, stockage dangereux.
- Mesurer in situ: débits, charges, concentrations, bruit, vibrations, efficacité des traitements.
- Recueillir constats horodatés, photos géolocalisées, échanges opérateurs/maintenance.
- Qualifier gravité/urgence via grilles normalisées.

3) Analyse des écarts et priorisation

- Recouper prescriptions ACE, terrain et meilleures pratiques.
- Hiérarchiser par impact-risque-coût-délai; distinguer curatif et préventif.
- Aligner conformité de base, optimisation procédés et innovation responsable.

4) Restitution, plan d'action et traçabilité

- Livrables: registre d'écarts argumenté, cartographie des risques, matrice d'actions chiffrée.
- Feuille de route: responsables, délais, coûts, bénéfices et indicateurs de suivi.
- Préparation du dialogue ACE: réponses étayées, calendrier réaliste, preuves consolidées.

Points d'attention clés: cohérence EIES–PGES–surveillance, fiabilité métrologique, traçabilité des décisions et gouvernance projet (direction–QHSE–maintenance–production–achats).